

CONTRÔLES EXTERNES EN ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA417	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	802,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Connaître les missions de l'ACPR et des Commissaires aux comptes et leurs enjeux
- Identifier les interactions possibles entre ACPR et CAC ainsi qu'avec les instances de gouvernance de l'assureur
- Préparer un contrôle et communiquer les documents et rapports nécessaires

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Explications détaillées des rôles de l'ACPR et des CAC. Vision de leurs interactions avec la gouvernance de l'assureur.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance et de la conformité, formateur expert de l'Ifpass

PROGRAMME

- A. ACPR
 - 1. Missions de l'ACPR
 - 2. Notifications et pouvoirs d'opposition
 - 3. Résolution
 - 4. Plans de rétablissements
- B. Commissaires aux comptes (CAC)
 - 1. Missions des CAC
 - 2. Rapport complémentaire au comité d'audit
- C. Interactions entre ACPR et CAC
- D. Interactions avec les instances de gouvernance de l'assureur
 - 1. Calendrier
 - 2. Livrables

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'études comptables
Chargés d'actuariat
Managers des Risques
Auditeurs et Contrôleurs Internes
Chargés de Conformité
Chargés d'études juridiques
Responsables et équipes impliqués dans les contrôles des CAC et de l'ACPR

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base en assurance et conformité

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

802,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 09:19